



Cœur de ville

UNE NOUVELLE PLACE À VIVRE

Un centre-ville pour tous

Un nouvel espace à vivre. Trait d'union entre les quartiers

Bilan d'aménagement

DÉPENSES (EN K€ HT)	
Acquisitions, démolition et dépollution	3 240
Etudes	140
Travaux de viabilisation et d'aménagement	4 500
Parking public	1 730
Salle polyvalente	800
Honoraires	1 040
Frais divers	250
Total	11 700

RECETTES (EN K€ HT)	
Cessions des terrains	9 450
Taxe d'aménagement	403
Subventions	20
Total	9 873

DÉPENSES – RECETTES
=
1 827 K€ HT pour la commune



Pourquoi un aménageur ?

L'aménageur est une société spécialisée, chargée par la Ville de réaliser le projet dans les contraintes suivantes :

Contraintes pour l'aménageur

- ✓ Respect du programme de l'opération
- ✓ Respect du calendrier
- ✓ Respect des coûts



Intérêt pour la ville

- ✓ L'ambition du projet est préservée comme l'intérêt général
- ✓ Garantie de réalisation du projet
- ✓ Transfert du risque financier pour la ville

Calendrier

Option 1 : relocalisation de la Poste dans l'îlot face à la Roseraie

Oct-décembre 2018

Préparation des travaux de construction
Aménagement du parking provisoire rue des Tournelles

Fin 2020

Ouverture du supermarché, de la Poste et de la salle polyvalente

2021-2022

Travaux de construction de l'îlot Virgule
Réalisation des espaces publics définitifs

2019-2020

Travaux de construction de l'îlot Roseraie et dévoiement de la rue Watel

Début 2021

Transfert de la Poste îlot Roseraie

Calendrier

Option 2 : relocalisation de la Poste dans les locaux de la clinique

Oct-décembre 2018

Préparation des travaux de construction
Aménagement du parking provisoire rue des Tournelles

2019 - 2021

Ensemble des travaux de construction et d'aménagement des espaces publics

Fin 2021

Ouverture de l'ensemble des commerces et de la salle polyvalente

Fin 2018

Déménagement de la Poste dans des locaux existants de la clinique

